



Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Trimestriel : octobre – novembre – décembre 2025



Noël !

Pour certains d'entre nous c'est une fête religieuse importante. C'est d'ailleurs l'origine.

Pour tous et surtout pour les enfants, c'est un moment merveilleux, rempli de lumières dans cette période souvent grise et froide.

C'est la décoration du sapin, en famille ou à l'école, avec boules de couleurs et guirlandes.

C'est l'espérance de cadeaux, la promesse de bons repas. C'est l'attente du Père Noël qui passera mystérieusement avec son traineau tiré par des rennes.

C'est le rêve pour les enfants et le retour des souvenirs d'autan pour les adultes.

Ayons cependant une pensée pour tous ceux qui ne pourront pas profiter de cette fête et qui se trouveront peut-être seuls, malades ou en détresse.

A tous joyeux Noël !



N°44

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16
mairie.villespy@wanadoo.fr
Site : www.villespy.fr

Ouverture du secrétariat

mardi : 14h – 16h
jeudi : 17h – 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00
lundi : 15h – 18h
du mardi au vendredi : 9h - 12h

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07
Carlipa : 04 68 94 24 33
Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères+tri

Ramassage vendredi
vendredi 9h-12h



La livre carnassière et les boucheries de Villespy au 17^e siècle

Chacun sait que le système des poids et mesures sous l'Ancien régime était fort complexe jusqu'à l'apparition du système décimal mis en place à la Révolution, toujours d'actualité.

La livre carnassière est une mesure de poids qui s'appliquait à la viande de boucherie et dont il est difficile de trouver l'équivalent dans notre système de poids. Elle variait, selon les provinces, de 380 à 552 grammes et contenait trois livres primes. Un mouton abattu pesait environ 10 livres carnassières, avec le foie, la rate et les deux pattes arrière. (cf Paul Cayla – Mémoires de la société d'arts et sciences de Carcassonne – Années 1944-46).

Le commerce de boucherie était alors de la responsabilité des consuls qui fixaient le prix des viandes et soumettaient aux enchères publiques l'adjudication des étals des boucheries. En effet, on parlait alors de grande et petite boucherie. La seconde concernant les bas-morceaux, la triperie et les abats.

Les registres des notaires Bac Guillaume, de Villespy et Tournier, de St Papoul ont conservé la trace de ces baux. Nous en avons analysé une petite dizaine s'échelonnant du 22 juin 1659 au 19 juin 1699. Soit pratiquement tout le règne effectif du roi Louis XIV.

Ainsi, « Lan mil six cents cinquante-neuf et le vingt deuixiesme jour du mois de juin apres midy au lieu de Villespic diocèse de St Papoul et seneschaussée de lauragues regant tres chrestien prince Louis par la grace de Dieu Roy de France et de navarre par devant moy notaire royal soubsigné et presents les tesmoins bas nommés constitué en sa personne Mathieu Marc boucher habitant la Cité Saint Papoul lequel de son bon gre suivant les proclamations qui ont este faictes au present lieu de Villespi et comme moins disant a la couppe des boucheries dudit lieu a promis et promet à Bernard Saury et Guillaume Embry deux des consuls dudit lieu présents faisant pour et au nom de la communauté dudit Villespi présents stipulants et acceptants de tenir et fournir les bonnes boucheries dudit Villespi pendant une année complaite et revolue à commencer dès demain vingt troisième du courant et appareil et susdit jour finissant au prix suivant les moins dites savoir le mouton a raison de 7 sols 6 deniers la livre carnassière de trois livres pièce chascune. La brebis à raison de 5 sols la livre carnassière, le

veau de lait a mesme prix que le mouton et pour ce que convenu le bioubedel, bœuf et pourceau, il y sera mise taxe par lesdits consuls ou leurs successeurs promettant lesdits consuls de luy faire bon valloir et tenir lesdites boucheries pendant ladite année et ledit Marc de fournir icelles de bonne chair ... et de tenir icelle dans le present lieu au veu et sceu desdits consuls ou plusieurs habitants auxquels ils font pour tout ce dessus tenir garde et observer lesdites parties chascune comme les concerne ont obligé scavoir lesdits consuls les biens de ladite communauté et ledit Marc les siens propres soubsmis aux rigueurs de justice du present royaume ... ainsi lont promis en presence de Jean Embry marchand habitant dudit Villespic et Dominique Mons habitant dans la juridiction de Villesplas tesmoins requis et soubsignes et lesdites parties marquées et moy Guilhaume Bac notaire royal habitant dudit Villespi requis soubsigne »

Bac Guillaume, notaire de Villespy – AD11 3^E 7303 / F^o 34

Le bail était donc soumis à une adjudication aux enchères publiques et signé chaque année à des dates différentes mais prenant effet au 24 juin. Le prix des viandes ne variait guère d'une année sur l'autre et, avec le temps on voit se former une « dynastie » de boucher, les Bac. (cf. tableau ci-après).

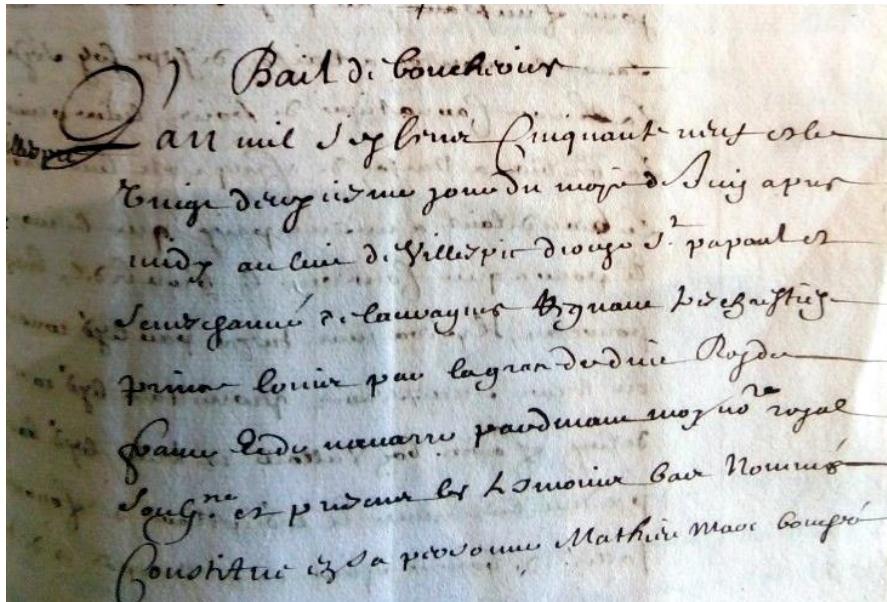
De même les viandes proposées sont parfois plus variées, le « biou-bedel » voisinant avec le veau de lait, plus tendre sûrement. Cela dépendait de l'approvisionnement des bouchers qui devaient alors, si cela n'avait pas été prévu, en demander le prix de vente aux consuls.

Au fil des ans on trouve des conditions nouvelles ; en 1662, « les habitants de Villespy ne pourront vendre aucune viande sauf de pourceau frais à condition de l'avoir nourri pendant 3 mois ».

En 1668 « Et ne sera permis audit Bac boucher de mestre de teste, ni de curade ni de couenne sur le poix [poids]. Sera tenu ledit Bac de tenir et fournir pendant ladite année ladite boucherie bien fournie ». En cas de rupture de stock, comme nous dirions aujourd'hui, ils risquaient une amende pouvant aller jusqu'à 100 livres tournois en certains lieux.

En 1688, il ne sera permis à aucun habitant de tuer pourceau. Adieu la « Fête du cochon » ? ...

(à suivre)
Jean-Pierre Barès



Bail de boucherie du 22 juin 1659, en faveur de Mathieu Marc, boucher (début)

Réserve électorale à compter du 1^{er} septembre 2025
Rappel de l'article paru dans le N°43

Afin de respecter la réserve électorale, la rubrique "quoi de neuf au village" ne paraîtra pas dans les prochains bulletins municipaux.

La période de réserve électorale correspond à la période préélectorale de 6 mois au cours de laquelle la communication des institutions est encadrée afin de garantir la neutralité.

Les élus doivent respecter une stricte neutralité durant la **période de réserve électorale**, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas utiliser leur position ou les ressources publiques à des fins électorales.

Cela inclut l'absence de toute activité ou communication qui pourrait influencer l'électorat. Cette neutralité est essentielle pour garantir des élections libres et équitables.

Des nouvelles de Philippe notre employé communal

Philippe, l'employé communal a eu un accident de travail. Il s'est gravement blessé à la main et il devrait être en arrêt pour, peut-être, six mois.

Nous allons devoir nous passer de lui pendant toute cette période et ça risque d'être un peu difficile.

Nous avons dû fermer, momentanément le terrain sur lequel vous pouviez déposer les déchets verts. Il est saturé de branchages et vous devez donc vous rendre dans une déchetterie en attendant sa réouverture (Castelnau-d'Olmes, St-Papoul, Bram...).

Nous avons fait appel à une entreprise privée pour installer les décos de Noël, qui cette année seront en nombre un peu moins conséquent.

Le chemin du Moulin n'a pas pu être complètement nettoyé.

Nous comptons sur votre indulgence, Philippe est un homme précieux et nous nous en apercevons encore plus, quand il n'est pas là.

Nous serons dans l'impossibilité de le remplacer. Son absence entraîne donc des contraintes momentanées, malgré nos efforts pour assurer la continuité du service.

Il va mieux, mais la guérison sera longue. Nous lui souhaitons d'être à nouveau parmi nous, en pleine forme, le plus rapidement possible.

Retenez la date du 10 janvier 2026 pour échanger nos vœux autour de la galette.

Des nouvelles de l'école

Sortie vélo 2025, jeudi 26 juin

La sortie vélo s'est déroulée l'année scolaire dernière le long du canal du Midi. Nous sommes partis en co-voiturage pour transporter les vélos jusqu'au lac de Bram car c'était là que la sortie



vélo commençait. Nous y sommes allés avec la classe de Carlipa.

Au début du trajet, nous sommes passés devant la station d'épuration. Nous avons fait aller/retour 23 km jusqu'à la triple écluse du Vivier et presque jusqu'à Castelnau-dary. Nous avons vu aussi d'autres écluses. Nous sommes allés à cette sortie vélo pour faire du sport. Après, nous avons pique-niqué et nous sommes repartis faire du vélo.

Nous allons sûrement le refaire au mois de juin 2026 car les classes ont aimé.

Aubin et Salomé

La randonnée

A Cenne-Monestiés, nous sommes allés en randonnée le mardi 1^{er} juillet 2025. Nous étions avec les classes du RPI. Les élèves ont marché pour passer du bon temps et aussi pour faire du sport dans la nature. Nous nous sommes arrêtés

à la forêt de bambous puis nous sommes repartis. Maitresse Annabelle nous a arrosés pour nous rafraîchir. Peut-être que nous le referons l'année prochaine !

Axel et Jules

Sorties voile

Nous avons fait trois séances de voile au lac de la Ganguise. Elles étaient les mardis 9 septembre, 16 septembre et 23 septembre 2025.

Nous sommes partis toute la journée.

Le matin, nous avons enfilé les combinaisons puis nous sommes montés sur des optimistes. Il y avait du vent et il faisait froid. Dans un optimiste, il y a deux rôles. Le premier rôle, c'est de tenir la voile et il se nomme l'équipier. Le deuxième rôle c'est celui du barreur, il dirige le bateau. L'équipier et le barreur ne doivent pas être du même côté sinon le bateau peut chavirer. Pour aller vite, il faut tendre la voile.

A midi, nous avons mangé le pique-nique, après, nous sommes remontés sur les bateaux.



La plupart des élèves ont bien aimé et surtout le deuxième jour.

Juliette et Sânziana

Visite de l'infirmière scolaire

Le mardi 30 septembre 2025, Sarah COMTE, l'infirmière scolaire, est venue à l'école de Villespy nous expliquer ce qu'est la confiance en soi.

Elle nous a projeté des images. Nous avons fait des supers-pouvoirs et une fleur de la confiance en soi.

Elle reviendra nous revoir au printemps, nous allons parler du consentement.

Nous avons adoré !

Nina et Sacha

La marche écocitoyenne

Comme toutes les années, nous nettoyons le village. Le 22 septembre 2025, nous sommes allés à pied ramasser les déchets dans Villespy. Toute la classe vous félicite car il y a beaucoup moins de détritus dans les rues que l'année dernière !!!

Mais c'est encore à améliorer car on a trouvé des mégots de cigarette vers la salle des fêtes. Le parcours que l'on a fait était de l'école au parc public (en face du cimetière).

On le refera l'année prochaine et nous vous encourageons à garder le village propre.

Eléna et Julia



PPMS Intrusion

Vendredi 17 octobre 2025, nous avons fait un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Intrusion avec Madame Mongeard.

C'est un exercice de réflexe au cas où quelqu'un voudrait rentrer dans l'école. Cela nous apprend à nous protéger. C'était calme et agréable. Nous avons éteint les lumières, nous avons fermé les

volets et les portes à clé. Quatre élèves de CM2 ont mis des meubles devant les portes. Plus tard dans l'année, nous ferons un autre exercice PPMS pour nous protéger dans le cas d'une tempête.

Toute la classe a aimé cet exercice PPMS Intrusion.

Lucas et Quentin

PIL !!!



Nous sommes allés à Castelnau-d'Albret le 17 octobre voir un film d'animation qui s'appelle PIL.

Le bus nous a amenés au cinéma. Le film était très bien ! Il raconte l'histoire d'une petite fille orpheline qui va sauver la ville de Roc-en-Brume et qui délivre le prince Roland d'une malédiction (il a été transformé en chat-poule). Ce film est inspiré de paysages de l'Occitanie. Puis, le bus nous a ramenés à l'école.

Nous continuerons le cinéma, nous y retournerons 3 autres fois pour le projet "Ecole et Cinéma". La prochaine fois, ça sera le 21 novembre et nous regarderons le film "The kid" de Charlie Chaplin.

Julya, Léon et Valentine



Halloween à l'école

Le vendredi 17 octobre, nous avons fêté Halloween à l'école. Si nous voulions, nous pouvions nous déguiser. Il y avait plusieurs déguisements : vampire, diable, dame blanche, déesse de la mort, scream, Mercredi Adams. C'était un peu bizarre parce que le même jour nous sommes allés au cinéma avec le bus et nous étions tous déguisés !

Nous avons mangé un bon goûter puis nous avons été en vacances !

Tout le monde a aimé. Nous attendons avec impatience l'année prochaine pour le refaire.

Cybill

Le coin des associations

Aux Canelles

Le bar associatif Aux Canelles dans le village de Villespy, qu'est-ce que c'est ?

Une fête de village : une belle fête malgré la canicule



Le mois de juin arrive déjà et c'est la fête du village. C'est l'occasion de se retrouver : enfants et adultes, villespynois de longue date et nouveaux arrivants, habitants du Barry, de Fitou, de Villesplas et autres ! Cette année, la kermesse des écoles de Villespy, Carlipa et Cente-Monestiés s'est déroulée sur le premier jour de la fête, avec beaucoup de bonheur pour tous !

La musique était à la fête : concert avec Hexalto, puis Caldera, tour de table avec les Baladins, et pour finir DJ Ibiza night ! Tout cela s'est terminé en douceur autour d'une auberge espagnole pendant que les boulistes résistaient tant bien que mal à la canicule.

Aline J.



Une action internationale solidaire : une confiture d'abricot pour Madagascar



Le 11 juillet 2025, l'association Aux Canelles a initié son premier projet de solidarité

internationale en réalisant une confiture solidaire pour Madagascar.

L'objectif est d'accompagner financièrement la construction de deux salles de classe du collège d'Anjabe situé sur l'île de Nosy Komba. Pour ce faire, Aux Canelles a réalisé, avec les habitants du village, une confiture d'abricot. Nous remercions la Banque Alimentaire de l'Aude de nous avoir fourni gracieusement 40 kg d'abricots. Ces fruits, transformés en 100 pots de confiture, ont été vendus lors d'une vente aux enchères qui a rapporté 690 euros.

Cette somme a été transmise à l'association Madakomba qui pilote localement le projet. En soirée, un repas confectionné à partir d'ingrédients malgaches, a permis de découvrir des saveurs nouvelles dans une ambiance musicale animée par le groupe Bakora. Un lot de 10 pots de confiture a été adjugé à la mairie de Villespy, ces pots pourront être offerts pour l'accueil des nouveaux adhérents.

Pierre B.



Un marché de producteurs : déjà la 4^e édition !

Aux Canelles a organisé pour la 4^e année un marché nocturne de producteurs et d'artisans locaux. Beaucoup de belles rencontres autour des métiers et des produits d'ici ... Boulanger, maraîcher, viticulteur, cuisinier, apiculteur,

confiturier, couturière, ont présenté leurs savoir-faire (confiture, bijoux, couture, pierre, ...). Le tout dans une ambiance musicale et culinaire très chaleureuse.

Aline J.

Une soirée Ciné-club : Cinema Paradiso...

Ciné-Canelles poursuit son exploration des différents genres cinématographiques.

Après un dessin d'animation jeunesse (Mary et la fleur de la sorcière), un film de cinéma indépendant (Mickey and the bear), un drame/romance (Cold War), une comédie (Un air de famille), un western (La flèche brisée), un documentaire (à l'occasion de la journée des femmes :



Be natural), un film du cinéma américain indépendant (I, Tonya), un film culte (E.T.), un film policier (Le corbeau), un film à la limite du thriller (As Bestas), voici un film patrimonial : le film **Cinéma-Paradiso** de Giuseppe Tornatore, musique de Ennio Morricone, sorti en 1988. Le vent était de la partie, rendant impossible la projection en plein air : dommage ...

Claude J.

Des soirées théâtre :

- Barbara, au croisement de la musique et du théâtre ...

Au mois d'octobre, le bar associatif Aux Canelles a accueilli une soirée théâtre autour des textes de la chanteuse Barbara. La pièce « En murmurant votre nom », portée par la Compagnie Toulousaine « Merci Josiane » a permis de redécouvrir les chansons de la Grande Dame revisitées grâce à l'univers de la compagnie : les textes restent, le contexte bouge pour les faire résonner à nouveau, autrement. Avec la mise en voix, en sons, en espace et la singularité des lectures agitées, nous avons pris du plaisir de retrouver l'esprit de la Longue Dame « brune »... Plus qu'un simple spectacle, cet événement a illustré le rôle du bar associatif comme lieu de convivialité et de culture, où artistes et habitants se rencontrent autour de passions communes. Une belle soirée à renouveler, à ne pas manquer les prochains à venir.

Jacques G.



- Les néons



Les Néons ont proposé une nouvelle pièce : "N'importe quoi".

On retrouvera avec joie les Néons pour la prochaine la murder-party de Villespy en 2026.

Une soirée Halloween : une fête dédiée aux enfants!

Le vendredi 31 octobre, Aux Canelles a fêté Halloween dans une ambiance monstrueusement conviviale ! Costumes effrayants, décoration ensorcelante et bonne humeur étaient au rendez-vous. Petits et grands ont profité d'une soirée festive autour du bar et des animations maison : tour de village pour des montagnes de bonbons, lecture de contes fantastiques par Denis, auberge espagnole de desserts de sorcières et de fantômes, concours de déguisement ...

Le jury du concours des meilleurs déguisements (le plus effrayant, le plus original, le plus rigolo) a nommé : Nathan, Helayna et Natalia ; et un prix spécial pour Emilie. Bravo à eux 4 !

Agnès D.



Une soirée Casino : deux croupiers de choc pour une soirée chic...



Le 7 novembre, Franck, au pocker et Doug au black-jack ont animé les tables de jeu de main de maître : calcul mental, dextérité pour manipuler jetons et cartes, et noeud papillon.

Le casino a perdu... Bravo à Ella qui a gagné le gros lot.

Aline J.

Et ensuite ?

→ le samedi 29 novembre, une soirée écossaise : sortez vos kilts, venez déguster le fameux fish-chips de Villespy et laissez-vous porter en Ecosse par le groupe Off the Boat.

→ le vendredi 19 décembre, une soirée de Noël : saviez-vous que le Père Noël est un inconditionnel du rock des années 70 ? Le groupe Naked Nudes nous en dira plus ...

→ le vendredi 23 janvier 2026 (déjà 2026 !) : pour la 3^e année, Villespy se lancera dans la Nuit de la lecture. Le thème cette année est "Villes et Campagnes". Au programme : un salon littéraire cosy, des lectures, des joutes verbales, et aussi la librairie Calmy de Castelnau-d'Armagnac qui sera présente cette année.

<https://www.nuitsdelaleecture.fr/actualites/les-nuits-de-la-lecture-reviennent-pour-une-10e-edition-sur-le-theme-villes-et-campagnes>

→ le vendredi 30 janvier : notez bien la date ! C'est l'ASSEMBLEE GENERALE.

→ et encore de nouveaux projets pour 2026 :

- des sonorités lourdes et épaisses, une batterie bien décidée à en découdre, et des guitares électriques carrément saturées... Ce sera le programme de cette future soirée qui naviguera sous le signe du Métal.

- une course de lenteur,
- un bal-trad,
- etc ...

Vous souhaitez organiser un évènement festif, sur un thème donné, proposer une activité ? Contactez Aux Canelles et nous verrons avec vous comment l'organiser.





bénévoles : Géraldine Grumelo, Corinne Lala, Gyslaine Loupiac, et Stéphanie Puyo. Le comité a bien avancé sur le programme de la fête et on peut dire que ce sera vraiment la fête au village ... affaire à suivre !

Aux Canelles a besoin de vous !

- Pensez à mettre à jour votre cotisation : Aux Canelles a besoin financièrement de cette recette pour pouvoir organiser des évènements. Moins de recettes, moins de soirées !
- Proposez, dans la mesure du possible, votre participation lors des évènements : installation du bar, tenue du bar, vaisselle, rangement, ménage, communication, cuisine, réapprovisionnement, courses, petit bricolage, etc... La logistique est l'affaire de tous, elle n'est pas toujours visible mais elle est essentielle. Plus on est nombreux, plus la logistique reste légère ! Et plus belle est la vie Aux Canelles à Villespy !

Quelques nouveautés en 2026

Afin d'élargir la participation des adhérents à la vie de l'association, deux comités regroupant adhérents et membres du bureau, ont été créés :

- un comité de programmation chargé d'établir une programmation variée sur l'année et de mieux anticiper, composé de membres du bureau et d'adhérents.

- un comité de pilotage pour la fête du village. Celui-ci est composé d'Agnès Deveyer, membre du bureau, qui collabore avec quatre

Le coin des gourmands :

Tarte aux courgettes

Ingrédients :

- 1 pâte brisée.
- 1 belle courgette
- 1 oignon.
- 100gr de lardons fumés.
- Fromage : gruyère râpé ou tranches de chèvre ou roquefort.
- 20cl de crème fraîche.



- Etaler la pâte dans un moule et faire précuire.
- Faire revenir les lardons et l'oignon.
- Ajouter la courgette coupée en dés.
- Verser la crème fraîche et un peu de poivre.
- Etaler sur la pâte, ajouter le fromage de votre choix.

- Enfourner pendant 30 à 45 minutes, Th :180°



		4			1	8		
	2						4	
		1		6				2
					9			
8				3			5	9
		7	2				3	
6	1			7				
			8			5	1	
		5			4	6		

9	7	5	3	1	4	6	2	8
4	3	2	8	9	6	5	1	7
6	1	8	5	7	2	9	4	3
1	9	7	2	5	8	4	3	6
8	4	6	1	3	7	2	5	9
2	5	3	6	4	9	7	8	1
7	8	1	4	6	5	3	9	2
5	2	9	7	8	3	1	6	4
3	6	4	9	2	1	8	7	5

Al canton del fuòc :

Lo conte dels dos fraires (seguida) :

L'ors contunhava de parlar del manca d'aiga al castèl del rei...

Pasmens, i aurià pas grand causa de faire, sufis d'enlevar lo nap gròs qu'es dins son òrt e qu'arrèsta la vena d'aiga. Se la bèu tota, es praquò qu'es bèl !

- Sabètz que la filha del rei es quasi mòrta ? Diguèt lo lop. An fait venir totes lo medecins del canton que li trapan pas çò qu'a. Aqui çò meme, degun sap pas que s'amaga jos son lèit, un grapaud que cada nuèit a mièjanuèit, li ven chucar la sang. Quin malur se morissiá, es la mai brava e la mai polida filha del canton...

Enfin, çò diguèron, nos ne cal tornar comandar lo nòstre canton, nos traparem dins un an al pè d'aquel arbre...

Quand foguèron partits, lo paure avugle qu'aviá tot ausit, palpejèt e trapèt de fuèlhas al centre del tronc. Se ne fretèt los uèlhs e a fòrça de fretar, la vista tornèt. Sulpic, sautèt de l'arbre e se'n anèt cap al castèl.

Un còp arribat, demandèt de véser lo rei per li dire qu'aviá lo remèdi per garir la princessa.

Le conte des deux frères (suite) :

L'ours continuait de parler du manque d'eau au château du roi...

Pourtant, il n'y aurait pas grand-chose à faire, il suffit d'enlever le gros navet qui est dans son jardin et qui arrête la veine d'eau. Il la boit toute, c'est pour ça qu'il est si gros !

Savez-vous que la fille du roi est mourante ? Dit le loup. Ils ont fait venir tous les médecins de la région qui ne trouvent pas ce qu'elle a. Là aussi, personne ne sait que se cache sous son lit, un crapaud qui chaque nuit à minuit, vient lui sucer le sang. Quel malheur si elle mourrait, c'est la plus gentille et la plus belle fille de la région...

Enfin, se dirent-ils, il nous faut aller diriger notre territoire, nous nous retrouverons dans un an au pied de cet arbre...

Quand ils furent partis, le pauvre aveugle qui avait tout entendu, palpa et trouva des feuilles au centre du tronc. Il s'en frotta les yeux et à force de frotter, la vue revint. De suite, il sauta de l'arbre et s'en alla vers le château.

Une fois arrivé, il demanda à voir le roi pour lui dire qu'il avait le remède pour guérir la princesse.

Demandèt lo ser meteis, a mièjanuèit de tirar lo lèit de la princessa e trapèron un gròs grapaud confe de sang. Lo jove l'escampèt dins lo fuòc de la chiminièra sul pic. Lo lendeman, la princessa demandèt a manjar e los jorns seguents commencèt de se levar !

Lo rei per lo mercejar li prepausèt de li donar çò que voldriá. Lo gojat li demandèt un veire d'aiga ! Lo rei l'assabentèt que de l'aiga n'i aviá pas mai. Alavetz en se passejant, lo gojat demandèt que s'enleve lo gròs nap que tronava dins l'òrt. Un còp levat, una gisclada d'aiga montèt de dos mètres !

A n'aquel moment, lo rei li prepausèt la man de sa filha, tant aviá fait pel reiaume !

Lo gojat acceptèt mas demandèt de se maridar dins un an e un jorn que voliá accomplir d'autres pretzfaits...

Tant lèu dit, se'n anèt dins tot lo país e commencèt d'aconselhar las gents en manca d'aiga, a trapar de sorgas e garrir los avugles.

Èra apreciat de tot lo mond que per lo mercejar, li ofrissián de presents, de l'aur, de l'argent, de cavals...

(la fin lo còp que ven)

Il demanda le soir même à minuit, de tirer le lit de la princesse et ils trouvèrent un gros crapaud gonflé de sang. Le jeune le jeta dans le feu de la cheminée immédiatement. Le lendemain, la princesse demanda à manger et les jours suivants, elle commença de se lever !

Le roi pour le remercier lui proposa de lui donner ce qu'il voudrait. Le jeune homme lui demanda un verre d'eau ! Le roi l'informa qu'il n'y avait plus d'eau. Alors en se promenant, le garçon demanda qu'on enlève le gros navet qui trônait dans le jardin. Une fois enlevé, un jet d'eau monta de deux mètres !

A ce moment-là, le roi lui proposa la main de sa fille, tant il en avait fait pour le royaume !

Le jeune homme accepta mais demanda de se marier dans un an et un jour car il voulait accomplir d'autres tâches.

Aussitôt dit, il s'en alla dans tout le pays et commença de conseiller les gens en manque d'eau, à trouver des sources et guérir les aveugles.

Il était apprécié de tout le monde qui le remerciait, lui offrait des présents, de l'or, de l'argent, des chevaux...

(la fin la prochaine fois)

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Karine Derkaoui, Maryse Lala-Laffont, Monique Hodent, Pierre Sélariès, Annie Pillière-Meignotte

Commerçants et artisans Villespynois ou ambulants

Boucherie Bareil

vendredi 9h-12; 15h-19h
samedi 9h-12h

Garage Massot

06 52 62 12 85

Un hair d'audace

Salon de coiffure mixte et barbier
du lundi au samedi de 9h à 19h
rendez-vous : 06 79 24 91 88

Pizza Hervé

jeudi soir 06 24 92 27 63

Garage LHR MOTOR

lhrmotors11170@gmail.com

Unalsun massage

Institut de massage et bien-être
du lundi au samedi
de 9h30 à 18h30
rendez-vous : 06 07 71 20 37

Poissonnier

vendredi 10h20

Les massages d'Alcina

06 77 97 70 58
lesmassagesdalcina@gmail.com

Sophrologue

Stéphanie Puyo Oulibou
rendez-vous : 06 24 18 10 87 ou
puyo.stephanie@gmail.com

A la Maison

Traiteur, vente à emporter
06 06 43 43 54

Magaly esthéticienne

rendez-vous : 06 88 51 21 38

Domaine les Jeanneterres

Vente de Vin
rendez-vous : 04 68 94 28 06